




Téléservice : Consulter les résultats de la qualité de l'eau du robinet de sa commune

Ministère des solidarités et de la santé

Permet de consulter les résultats des analyses du contrôle sanitaire de l'eau du robinet de sa commune.

Accéder au
service en ligne 

(<http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>)

Vérfifié le 10 janvier 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Comment obtenir des informations sur la qualité de l'eau du robinet ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F664>)